La vie à...
La Présentation
LE BULLETIN D'INFORMATION DES PRÉSENTATIONNOI(SE)S
Octobre 2020

MUNICIPALITÉ LA PRÉSENTATION depuis 1806

CONCOURS RAVISSANTES CITROUILLES

DÉCORE UNE CITROUILLE EN FAMILLE
PRENDS UNE PHOTO DE TA CITROUILLE AVEC
TA PLUS BELLE FACE D'HALLOWEEN
COURS LA CHANCE DE GAGNER UN DES TROIS
PRIX DE BONBONS KANDJU !

TIRAGE LE VENDREDI 30 OCTOBRE
CITROUILLES ÉLIGIBLES DU 16 AU 29 OCTOBRE

MESSAGE PRIVÉ PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ
PAR COURRIEL : LOISIRS@MUNICIPALITELAPRESENTATION.QC.CA

AVIS À TOUS CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE REMIS LEUR RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU

S.V.P. bien vouloir remettre votre lecture de compteur d'eau car la date limite est maintenant passée. Vous devez nous retourner votre relevé de compteur d'eau à l'adresse suivante :
772, rue Principale, La Présentation, Qc, J0H 1B0
ou par courriel à ***secretaire@municipalitelapresentation.qc.ca***.

Des frais de 50$ vous seront facturés.

À LA MAIRIE

Claude Roger
Maire
450 796-3533

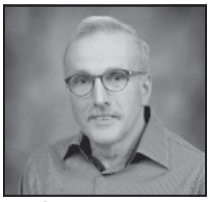

G.-Étienne Bernard
Conseiller #01
450 796-5734

Mélanie Simard
Conseillère #02
450 488-0057

Martin Nichols
Conseiller #03
450 796-5054

Rosaire Phaneuf
Conseiller #04
450 488-0593

Louise Arpin
Conseillère #05
450 779-9104

Jean Provost
Conseiller #06
450 796-5603

Directrice générale :
Mme Josiane Marchand, poste 1801
dg@municipalitelapresentation.qc.ca
Secrétaire-trésorière adjointe :
Mme Guylaine Giguère, poste 1802
adjointe@municipalitelapresentation.qc.ca
Secrétaire-réceptionniste :
Mme Karine Rocheleau, poste 1804
secretaire@municipalitelapresentation.qc.ca
Voirie :
M. Yves Bérard, Responsable de voirie
450 513-2317
M. Henri Blickensdorfer, employé de voirie
450 771-7853
Urbanisme :
Mme Sabrina Bayard, poste 1803
batiment@municipalitelapresentation.qc.ca
Coordonnatrice des loisirs :
Mme Valérie Avard, poste 1805
loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1918-6320 – Imprimé au Canada
Conception et impression du journal :
Impressions KLM – 450 795-3219

NUMÉROS UTILES

Bureau municipal :
772 rue Principale,
La Présentation (Québec) J0H 1B0
Tél. : 450 796-2317
Téléc. : 450 796-1707
www.municipalitelapresentation.qc.ca
Municipalité La Présentation

Urgence :
Fin de semaine ou jours fériés
Cellulaire : **450 513-2317**

Heures de bureau :
Du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 12 h 30 à 16 h 15
et le vendredi de 8 h à midi.

Location du Pavillon des loisirs
450 796-2317 poste 1805

Pompiers – Police – Ambulance
911 ou à partir d'un cellulaire : ***4141**

Hôpital
450 771-3333

Animaux – SPA Drummondville
1 855 472-5700

Gestion des matières résiduelles
Régie intermunicipale Acton
et des Maskoutains
(domestique, recyclables et organique)
450 774-2350

Bureau de poste
738, rue Principale
450 796-1293

MRC des Maskoutains

Administration générale	**450 774-3141**
Évaluation foncière	**450 774-3143**
Gestion des cours d'eau	**450 774-3141**
Transport adapté	**450 774-8810**

Député de Saint-Hyacinthe Bagot

Simon-Pierre Savard-Tremblay
2710, rue Bachand, bureau 108
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6
Tél. : 450 771-0505 | Téléc. : 450 771-0767
simon-pierre.savard-tremblay@parl.gc.ca

Députée de Saint-Hyacinthe

Mme Chantal Soucy
2685, boul. Casavant Ouest, bureau 215
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2B8
Tél. : 450 773-0550
chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

Votre bulletin municipal est publié et distribué vers le 20 de chaque mois.

Les organismes de la Municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 13 de chaque mois.

Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à : secretaire@municipalitelapresentation.qc.ca

POUR INFORMATIONS : 450 796-2317, POSTE 1804

Tarification de la publicité par année (12 parutions) :

Publicité Noir et blanc

1 page :	**1 080.00 $**	(ou120.00$/mois)
1/2 page :	**540.00 $**	(ou 60.00 $/mois)
1/4 page :	**300.00 $**	(ou 30.00 $/mois)
1/8 page :	**150.00 $**	(ou 15.00 $/mois)

Publicité Couleur (à l'arrière)

1 page :	**1 900.00 $**	(ou200.00$/mois)
1/2 page :	**1 000.00 $**	(ou100.00$/mois)
1/4 page :	**500.00 $**	(ou 50.00 $/mois)
1/8 page :	**250.00 $**	(ou25.00 $/mois)

AVIS AUX CITOYENS & URBANISME

CHANGEMENT D'HEURE

Avant de vous mettre au lit dans **la nuit du 31 octobre au 1er novembre 2020**, prenez le temps de *reculer* montres et horloges pour passer à l'heure normale.

** ** ** ** **

Profitez du changement d'heure pour *remplacer la pile de vos avertisseurs de fumée et de vos monoxydes de carbone*.

LES FEUILLES D'AUTOMNE

L'automne veut dire la chute des feuilles d'arbres. Nous demandons la collaboration de tous les citoyens pour ramasser les feuilles sur votre terrain. Vous pouvez les mettre dans votre **bac organique** ou des **sacs de papier brun**.

En ramassant les feuilles, vous éviter que celle-ci se retrouve dans nos réseaux pluviaux et obstrue les conduites.

Nous apprécions les efforts de chaque citoyen qui contribuent au bon fonctionnement de la municipalité.

ABRI D'AUTO

Selon la réglementation municipale en vigueur, il est permis d'installer un abri d'auto temporaire pour l'hiver (genre Tempo) **à compter du 15 octobre** de chaque année. Cependant, cet abri doit être enlevé pour la saison estivale, **au plus tard le 15 mai**. Cette même réglementation s'applique sur tout le territoire de la Municipalité.

Merci de votre collaboration !

CALENDRIER DU MOIS

NOVEMBRE 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1 Changement d'heure (Reculer)	2	3 Séance ordinaire du Conseil à 20 h	4 Résidus domestiques	5 Matières organiques	6	7
8	9	10	11 Matières recyclables	12 Matières organiques	13	14
15	16	17	18 Résidus domestiques	19 Matières organiques	20	21
22	23	24	25 Matières recyclables	26 Matières organiques	27	28
29	30					

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 6 octobre 2020, à 20 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents
Mesdames les conseillères : Mélanie Simard
Louise Arpin
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Martin Nichols
Rosaire Phaneuf
Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger. Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 20 h.

2- COVID-19 – TENUE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION NUMÉRO 187-10-20

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 7 octobre 2020;

Considérant qu'un enregistrement audio a été mis sur le site internet pour chacune des séances du conseil du mois de mai, juin et juillet étant donné que les citoyens n'avaient pas accès à la salle du Conseil dû au COVID-19 ;

Considérant qu'à compter du mardi 4 août, les citoyens pourront à nouveau assister en personne aux séances du conseil municipal tout en respectant les règles de distanciation sociale, l'obligation du port du masque et un maximum de 4 personnes est autorisé à y assister;

Il est proposé Louise Arpin
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

Que la présente séance du conseil sera ouverte au public avec les places limitées, toutes en respectant les règles de distanciation sociale et l'obligation du port du masque.

3- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NUMÉRO 188-10-20

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter le point suivant :

19.1 Mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés – Mandat à Écho-tech H2O

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. COVID-19 – Tenue de la séance
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er septembre 2020
5. Consultation publique concernant la demande de dérogation mineure pour les lots 6 356 891, 6 356 892 et 6 356 893, situés sur la rue de l'Église, relative au lotissement et à la marge de recul latérale
6. Acceptation des comptes
7. Période de questions
8. Rapport du délégué à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
9. Loisirs – information des représentants du CCL
10. Entente intermunicipale en délégation de compétence concernant l'application des dispositions spécifiques relatives aux rives des cours d'eau des Municipalités sur leur territoire correspondant aux aires d'affectation agricole et création d'un service régional d'inspection et d'accompagnement des bandes riveraines – 2021-2026 – Adhésion et autorisation
11. Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Nomination de la directrice générale
12. Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale – Approbation du montant des dépenses
13. Vidanges des puisards, nettoyage des postes de pompages et de la chambre de graisse
14. Demande de dérogation mineure lots 6 356 891, 6 356 892 et 6 356 893, situés sur la rue de l'Église – Lotissement et marge de recul latérale projetée dérogatoire – Décision suite aux recommandations du CCU
15. Adoption du règlement numéro 260-20 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06 81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils
16. CPTAQ – Appui à la demande d'autorisation de la compagnie 9146-6763 Québec Inc – Lot 3 698 595, rang Salvail Nord;
17. Entretien des patinoires – Mandat pour la saison hivernale 2020-2021
18. Surveillance de la patinoire – Recrutement
19. Divers

19.1 Mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés – Mandat à Écho-tech H2O

20. Dépôt de la correspondance
21. Période de questions
22. Levée de l'assemblée

4- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1er SEPTEMBRE 2020 RÉSOLUTION NUMÉRO 189-10-20

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er septembre 2020, tel que rédigé.

5- CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LES LOTS 6 356 891, 6 356 892 ET 6 356 893, SITUÉS SUR LA RUE DE L'ÉGLISE, RELATIVE AU LOTISSEMENT ET À LA MARGE DE RECUL LATÉRALE

Conformément à l'avis public du 21 septembre 2020, les informations sont données relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

- Demande de dérogation mineure relative au lotissement et à la marge de recul latérale sur les lots 6 356 891, 6 356 892 et 6 356 893 (lot situé à côté du 467 rue de l'Église)

6- ACCEPTATION DES COMPTES
RÉSOLUTION NUMÉRO 190-10-20

PAIEMENTS ANTICIPÉS

C2000589		Vallieres Asphalte inc.	
		Chèque annulé: C2000589	(39 968,76) $
C2000596	D	R. Bazinet & Fils Ltée	
		Essence	395,74 $
C2000597	D	Régie de l`A.I.B.R.	
		Eau consom 29-06 au 27-07	13 974,80 $
C2000598	D	Eurofins Environex	
		Eau potable - Août	269,62 $
C2000598	D	Eurofins Environex	
		Analyse d'eau usée	339,76 $
C2000598	D	Eurofins Environex	
		Analyse d'eau usée Boucherie	143,15 $
C2000598	D	Eurofins Environex	
		Analyse d'eau potable - Août	40,82 $
C2000599	D	TNT Pro Custom inc	
		Inst alarme pour benne - GMC	751,37 $
C2000600	D	Groupe Loutec inc.	
		Mèche	34,70 $
C2000601	D	Roce portes de garage inc.	
		Entretien porte garage	344,93 $
C2000602	D	Publications Municipales inc.	
		Plaque - Parc Halte-vélo	1 580,91 $
C2000603	D	Cabinets Maska	
		Loc cabinet 14-07 au 10-08	218,46 $
C2000604	D	Produits Beta Petrochemie	
		Produits mén Pavillon - Bureau	223,92 $
C2000605	D	Leprohon	
		Vérif. unité murale Pavillon	144,54 $
C2000605	R	Leprohon	
		Novelle air climatisé - Pavillon	1 892,78 $
C2000606	R	Avizo Experts-Conseils Inc.	
		Égout Rte 137 - Mandat suppl.	8 568,52 $
C2000607	D	Groupe GFE Inc.	
		Vérif Centre Synagri	471,22 $
C2000608	D	Aquatech Société de gestion de l'eau inc	
		Traitement eaux usées - Août	1 448,03 $
C2000608	D	Aquatech société de gestion de l'eau inc	
		Prélèvement eau potable - Août	387,58 $
C2000609	D	Excavation Luc Beauregard inc.*	
		Changement huile - Chevrolet	88,34 $
C2000609	D	Excavation Luc Beauregard inc.*	
		Changement d'huile - GMC	99,91 $
C2000609	D	Excavation Luc Beauregard inc.	
		Excavation fossé Salvail Nord	597,87 $
C2000609	D	Excavation Luc Beauregard inc.	
		Dispo rebut béton – 768 Princ	636,96 $
C2000610	D	Télésystemes du Québec	
		Appel de service - garage	120,72 $
C2000611	D	Kenworth Maska inc.	
		Rapport journalier	11,66 $
C2000612	R	Municipalité de Saint-Jude	
		Déneig - abrasif - Grande-Ligne	2 858,49 $
C2000613	D	Postes Canada	
		Distribution journal août	219,92 $
C2000614	R	Vallieres Asphalte inc	
		Piste cyclable	25 496,09 $
C2000614	R	Vallieres Asphalte inc.	
		Rép asphalte / égout Bas Étang	1 724,63 $
C2000615	D	Patrick Archambault Transport inc.	
		Location 10 roues - asphalte	931,30 $
C2000616	D	Gazons Tessier	
		Désherbage étangs aérés - 2/2	862,31 $
C2000617	D	Premier Tech Aqua	
		Ent installation sept 538 Raygo	289,74 $
C2000618	D	Enviro-Step Technologie inc.	
		Ent installation sept 350 Raygo	235,70 $
C2000619	I	La Capitale Assureur	
		Assurance collective septembre	3 354,60 $
C2000620	D	Services de Cartes Desjardins	
		Location équipement	400,01 $
C2000621	D	Bell Mobilité inc.	
		Cellulaires voirie septembre	108,00 $
C2000622	D	Tania Slobodian	
		Acompte pr aménag paysager	400,00 $
C2000623	D	Fonds d'information sur le territoire	
		Mutation août	45,00 $
C2000624	D	Régie de L`A.I.B.R.	
		Eau consom 27-07 au 28-08	19 296,20 $
C2000625	D	Groupe Loutec inc.	
		Loc caméra pr toilette baseball	182,01 $
C2000626	R	Services Exp inc	
		Test d'air - démolition bureau	6 726,04 $
C2000627	R	Asisto inc	
		Vérif système mesure débit	937,05 $
C2000628	D	Garage Gaston Chartier inc	
		Pneu tracteur gazon	277,65 $
C2000629	R	Vallieres Asphalte inc	
		Rapiéçage d'asphalte	27 101,00 $
C2000629	R	Vallieres Asphalte inc.	
		Rapiéçage d'asphalte	30 707,01 $
C2000629	R	Vallieres Asphalte inc.	
		Rapiéçage d'asphalte	9 394,32 $
C2000630	D	Groupe Maskatel LP	
		Internet pavillon 02-09/01-10	63,18 $
C2000631	D	Mini-Entrepôts Bazinet inc	
		Loc entrepôt 01-10 au 31-12	534,63 $
C2000632	D	Télébec	
		Télécopieur du 10-09/09-10	178,59 $
C2000633	D	Konica Minolta	
		Copies juillet	39,99 $
C2000633	D	Konica Minolta	
		Copies août	96,39 $
C2000634	D	Konica Minolta	
		Location photocopieur octobre	155,64 $
C2000635	D	Salle de réception Chez Jacques	
		Diner/formation sec civile	137,97 $
C2000636	D	Excavation Luc Beauregard inc.	
		Réparation toilette baseball	873,23 $
C2000636	D	Excavation Luc Beauregard inc.*	
		Réparation pneu tracteur gazon	57,49 $
C2000636	D	Excavation Luc Beauregard inc.*	
		Lumières camion 6 roues	50,60 $
C2000636	D	Excavation Luc Beauregard inc*	
		Réparation petit pick-up	46,27 $
C2000637	R	Lecomte Pouliot inc.	
		Entretien système chauffage	413,91 $
C2000638	D	Postes Canada	
		Distribution journal septembre	192,70 $

C2000638	D	Postes Canada Distribution avis cinéma ext.	192,70 $
C2000638	D	Postes Canada Distribution avis déro mineure	192,70 $
C2000639	D	Réseau Internet Maskoutain Téléphone IP octobre	152,92 $
C2000640	D	BB Moteur Réparation coupe bordure	114,87 $
C2000641	D	Son-Arts Productions Loc équipement cinéma ext	497,84 $
L2000067	I	Ministre du Revenu du Québec DAS provincial août	18 473,78 $
L2000068	I	Agence des Douanes et du Revenu DAS fédéral août	6 851,16 $
L2000069	I	Retraite Québec RREM élus août	614,35 $
L2000070	I	Hydro-Québec Soccer 24/07 au 21/08	95,66 $
L2000070	I	Hydro-Québec Loisirs 22/06 au 13/08	980,13 $
L2000070	I	Hydro-Québec Éclairage public août	1 104,31 $
L2000070	I	Hydro-Québec Gym 21/07 au 20/08	1 617,70 $
L2000070	I	Hydro-Québec Garage du 18/04 au 15/06	202,04 $
L2000071	I	Desjardins Sécurité Financière REER employés août	1 843,70 $
L2000072	I	Hydro-Québec Usine épuration 29-07/25-09	1 462,08 $
L2000072	I	Hydro-Québec Bureau municipal 24-07/22-09	978,13 $
L2000072	I	Hydro-Québec Pompage Salvail 23-07/21-09	440,87 $
L2000072	I	Hydro-Québec Pompage Meubles 23-07/21-09	177,94 $
L2000072	I	Hydro-Québec Pompage Morin 23-07/21-09	186,70 $
L2000072	I	Hydro-Québec Eau potable 23-07/21-09	889,35 $
L2000072	I	Hydro-Québec Gymnase 21-08/21-09	1 503,56 $
L2000072	I	Hydro-Québec Soccer 22-08/22-09	158,53 $
			165 936,23 $

* Entretien léger de notre mécanique automobiles

SALAIRES VERSÉS EN SEPTEMBRE 2020 : 34 385,37$

I: Incompressible
R: Résolution
D: Délégation

COMPTES À PAYER

Kemira Water Solutions Canada Sulfate alun étangs aérés	4 131,51 $
M.R.C. des Maskoutains Hon ing. travaux Petits-Étangs	966,00 $
M.R.C. des Maskoutains Mise à jour rôle d'évaluation	1 969,42 $
M.R.C. des Maskoutains Équilibration rôle 2021/2023 – 1/2	12 489,86 $
Entreprise B.J.B. inc. Réparation lumières de rues	765,23 $
R. Bazinet & fils Ltée Essence	993,84 $
Pavage Maska inc. Asphalte	1 896,77 $
Association directeurs municipal du Québec Formation directrice générale	113,83 $
Groupe Loutec inc. Location scie à béton, compacteur, rouleau	478,15 $
Bertrand Mathieu Ltée Décontamination ancien site Laferté	52 683,24 $
Malo François Certificat piquetage - 768 rue Principale	689,85 $
Laganière Mini-Moteur enr. Fils pour coupe bordure	52,83 $
Laganière Mini-Moteur enr. Pompe machine à ligne	1 115,28 $
Laganière Mini-Moteur enr. Réparation coupe bordure	204,42 $
Carrosserie Raymond Laguë Réparer et peinturer tracteur	1 609,65 $
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains Résidus domestiques - septembre	8 309,87 $
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains Matières recyclages – septembre	4 875,44 $
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains Matières organiques – septembre	5 408,41 $
Marchand Josiane Frais de déplacement	122,00 $
Produits Beta Petrochemie Produits ménagers	141,65 $
Energies Sonic inc. Propane gymnase	1 404,23 $
Aquatech société de gestions de l'eau inc. Trait eaux usée et prélèv eau potable-sept.	1 835,61 $
D.M. Sécurité & Alarme Surveillance gym 04-09 2020 / 04-09-2021	220,06 $
Excavation Luc Beauregard inc. Pont Salvail Sud	22 026,46 $
Excavation Luc Beauregard inc. Égout face au 615 rue Gagnon	1 810,28 $
Excavation Luc Beauregard inc. Égout face au 597 rue Gagnon	2 134,53 $
Excavation Luc Beauregard inc. Location excavatrice	301,24 $
Excavation Luc Beauregard inc. Ancien bureau mun - Ancien site Laferté	5 974,82 $
Municipalité de St-Jude Frais pour devis asphalte	176,18 $
JLD Laguë Pièce pour bordure	56,82 $
Impression KLM Journal municipale - août	1 086,51 $
Therrien Couture Joli-Cœur sencrcl Hon prof - 1365 Salvail Sud	1 214,14 $
Ligne Maska Lignage des routes	20 923,79 $
Centre de rénovation A.L. inc. Réparation fenêtre gymnase	689,85 $
9005-0196 Québec inc. Affiche pour cannabis	258,69 $
9005-0196 Québec inc. Autocollant - numéro civique	23,00 $
Avard Valérie Frais de déplacement	69,30 $
McAsphalt Industries Limited Collasse pour asphalte	310,44 $

Nordik Démolition inc.	
Travaux 768 Principale	85 581,64 $
Excavation Roger Daigle	
Pont de béton	1 264,73 $
	246 379,57 $

MONTANTS ENCAISSÉS EN SEPTEMBRE 2020

Taxes et droits de mutations	104 059,03 $
Permis émis	595,00 $
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	60,45 $
Publicité journal municipal	45,00 $
Inscriptions - Camp de jour	85,90 $
Inscriptions - Activités	33,93 $
Location d'immeuble – Frais d'exploitation	365,25 $
Location terrain balle	1 050,00 $
TOTAL - DÉPÔTS	**106 294,56 $**

DÉPÔTS DIRECTS

Intérêts banque septembre	374,80 $
Frais d'exploitation septembre - Caisse Desjardins	365,25 $
Vente de la thermopompe	100,00 $
M.R.C - Remboursement Carrière et sablière du 01-01 au 31-05-2020	9 959,85 $
Emploi Canada - Subvention camp de jour 2020	4 585,00 $
Remboursement TPS-TVQ mai - Régie intermunicipale	1 471,25 $
TOTAL - DÉPÔTS DIRECTS	**16 856,15 $**
GRAND TOTAL	**123 150,71 $**

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en septembre 2020 pour un montant total 165 936,23 $;

De ratifier le paiement des salaires versés en septembre 2020, au montant total de 34 385,37 $;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour octobre 2020, au montant total de 246 379,57 $;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de septembre 2020, au montant de 123 150,71 $.

7- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

8- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la conseillère Louise Arpin, déléguée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois de septembre 2020 :

– Adoption du budget 2021;
– Adoption du plan d'action 2021;
– Relocation du site Éco-Centre.

9- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

– Retour sur l'activité du camp de jour, se fut un bel été malgré les multitudes de contraintes dû à la COVID;
– Retour sur l'activité du cinéma extérieur, 65 personnes y ont assistés;
– Activité de l'halloween : toujours en attente des directives du Gouvernement dû à la COVID, des informations vous serons transmises éventuellement;
– Projet de Pump Track, la Municipalité est à la recherche de subvention;
– Activité d'Arbre de Noël : nous attendons l'évolution de la pandémie. Informations à venir.

10- ENTENTE INTERMUNICIPALE EN DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONCERNANT L'APPLICATION DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX RIVES DES COURS D'EAU DES MUNICIPALITÉS SUR LEUR TERRITOIRE CORRESPONDANT AUX AIRES D'AFFECTATION AGRICOLE ET CRÉATION D'UN SERVICE RÉGIONAL D'INSPECTION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES BANDES RIVERAINES – 2021-2026 – ADHÉSION ET AUTORISATION RÉSOLUTION NUMÉRO 191-10-20

Considérant les articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. c. C-27.1) et 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), qui régissent les délégations de compétence et les ententes de services entre les municipalités et les MRC;

Considérant la résolution numéro 20-08-247 adoptée par le conseil de la MRC des Maskoutains le 19 août 2020 à l'effet de mettre sur pied un service d'ingénierie et d'expertise technique;

Considérant que ladite entente entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil de la MRC des Maskoutains et se termine le 31 décembre 2026 avec des périodes de renouvellement successives de cinq ans chacune;

Considérant que, conformément à la loi, la municipalité de La Présentation a reçu le ou vers le 4 septembre 2020, de la part de la MRC des Maskoutains, un projet d'entente intitulé *Entente intermunicipale en délégation de compétence concernant l'application des dispositions spécifiques relatives aux rives des cours d'eau des municipalités sur leur territoire correspondant aux aires d'affectation agricole et création d'un service régional d'inspection et d'accompagnement des bandes riveraines – 2021-2026*, accompagné de l'avis retrouvé l'article 569.0.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1);

Considérant que le conseil de la municipalité de La Présentation souhaite adhérer à l'entente intitulé *Entente intermunicipale en délégation de compétence concernant l'application des dispositions spécifiques relatives aux rives des cours d'eau des municipalités sur leur territoire correspondant aux aires d'affectation agricole et création d'un service régional d'inspection et d'accompagnement des bandes riveraines – 2021-2026*;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil de la municipalité de La Présentation adhère à l'entente intitulé *Entente intermunicipale en délégation de compétence concernant l'application des dispositions spécifiques relatives aux rives des cours d'eau des municipalités sur leur territoire correspondant aux aires*

d'affectation agricole et création d'un service régional d'inspection et d'accompagnement des bandes riveraines – 2021-2026, tel que présenté, et ce, pour sa durée, soit à compter de son adoption par le conseil de la MRC des Maskoutains jusqu'au 31 décembre 2026 avec des périodes de renouvellement successives de cinq ans chacune; et

D'autoriser le maire Claude Roger ou le maire suppléant Georges-Étienne Bernard et la directrice générale et secrétaire-trésorière Josiane Marchand ou la secrétaire-trésorière adjointe Guylaine Giguère à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de La Présentation; et

De transmettre copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

11- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC – NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE RÉSOLUTION NUMÉRO 192-10-20

Considérant qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

Considérant qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

Considérant que la Municipalité de La Présentation est un organisme public visé au paragraphe 4° de l'annexe de cette loi ;

Considérant que la Municipalité de La Présentation n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de La Présentation.

12- PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE – APPROBATION DU MONTANT DES DÉPENSES RÉSOLUTION NUMÉRO 193-10-20

Considérant que la Municipalité a reçu confirmation du ministre des Transports, de l'octroi d'une subvention de 25 000 $, dans le cadre du Programme d'Aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration, pour effectuer le rechargement de pierre ainsi que l'épandage d'abat poussière dans le rang Salvail Nord et l'ajout de panneaux de signalisation dans le rang Plamondon;

Considérant que la Municipalité doit donner confirmation de la réalisation et du montant des travaux;

Considérant que les travaux de rechargement de pierre ainsi que l'épandage d'abat poussière prévue au rang Salvail Nord ont été exécutés en 2020, pour un montant de dépenses de 32 556,90$, taxes incluses;

Considérant que les travaux de remplacement de ponceaux dans le rang Salvail Nord ont également été réalisés en 2020, pour un montant de dépenses de 21 267,92$, taxes incluses;

Considérant que l'achat et l'installation d'un panneau d'arrêt lumineux sur le chemin Plamondon, ont été faits en 2020, pour un montant de dépenses de 1 428,88 $, taxes incluses;

Il est proposé par Jean Provost
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De confirmer et d'approuver les dépenses effectuées au montant total de 55 253,70 $, taxes incluses pour les travaux exécutés au rang Salvail Nord et au chemin Plamondon pour un montant subventionné de 25 000$ et ce, conformément aux exigences du Ministère des Transports;

De confirmer que les travaux qui ont été exécutés conformément aux présentes dépenses l'ont été sur des routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

13- VIDANGES DES PUISARDS, NETTOYAGE DES POSTES DE POMPAGES ET DE LA CHAMBRE DE GRAISSE RÉSOLUTION NUMÉRO 194-10-20

Considérant qu'il est requis de procéder au nettoyage des postes de pompage et de la chambre de graisse en plus d'effectuer la vidange des puisards en période automnale;

Considérant la grille tarifaire de la compagnie Enviro5 pour effectuer ces travaux;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie Enviro5 pour procéder aux travaux de nettoyage mentionnés précédemment, sous la supervision du Responsable des travaux publics, selon la grille de tarif du mois d'avril 2020;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux seront terminés.

14- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOTS 6 356 891, 6 356 892 ET 6 356 893, SITUÉS SUR LA RUE DE L'ÉGLISE – LOTISSEMENT ET MARGE DE RECUL LATÉRALE PROJETÉE DÉROGATOIRE – DÉCISION SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU CCU RÉSOLUTION NUMÉRO 195-10-20

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée au bureau municipal relatif au lotissement des lots 6 356 891, 6 356 892 et 6 356 893, rue de l'Église et à l'implantation projetée de 6 résidences unifamiliales jumelées.

Considérant que cette demande vise à permettre le lotissement des lots 6 356 891, 6 356 892 et 6 356 893 en six lots pouvant accueillir des résidences unifamiliales jumelés ;

Considérant que le projet propose 6 terrains, possédant chacun une largeur de 7,71 mètres ;

Considérant que l'article 8.6.1 du règlement d'urbanisme numéro 06-81 précise que la largeur minimale pour un lot dont l'usage est une résidence unifamiliale jumelée est de 8,10 mètres ;

Considérant que la demande vise également à permettre l'implantation de 6 résidences unifamiliales jumelées avec des marges de reculs latérales d'au plus 1,7 mètre ;

Considérant que le tableau B de l'annexe C du règlement d'urbanisme numéro 06-81, que la marge de recul latéral minimale pour l'implantation d'un bâtiment principal dans la zone CH-102 doit être de 2 mètres ;

Considérant que la dérogation ne porte pas préjudice à la jouissance des droits de propriété des résidences voisines;

Considérant que l'application du règlement cause un préjudice sérieux au demandeur;

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme du 24 septembre 2020 ;

Considérant les commentaires des citoyens lors de la consultation publique en début de séance;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De reporter le point à la prochaine séance du conseil.

15- ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 260-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06 81 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU CHAPITRE 18 PORTANT SUR LES CHENILS
RÉSOLUTION NUMÉRO 196-10-20

Attendu que la Municipalité de La Présentation a adopté un règlement d'urbanisme pour l'ensemble du territoire municipal;

Attendu que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

Attendu que la Municipalité souhaite modifier quelques dispositions relatives au chenil;

Attendu que la Municipalité a constaté la difficulté d'application de certaines dispositions de son règlement;

Attendu que le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, mardi le 1er septembre 2020, afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés ;

Attendu que la Municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum suite à la publication d'un avis à cet effet, le 9 septembre 2020 conformément à la loi ;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement numéro 260-20 intitulé « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06 81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils » et qu'il y soit décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 18.3 du règlement d'urbanisme numéro 06-81, intitulé Dispositions générales, est modifié de la façon suivante :

2.1 La 4ème puce est remplacée par le texte suivant :

« Le bâtiment où sont gardés les chiens doit être implanté sur des fondations de béton et doit être muni d'électricité.»

2.2 La 5ème puce est abrogée :

« Le bâtiment où sont gardés les chiens doit être équipé d'une fosse septique distincte de celle du bâtiment principal.»

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

_____	_____
Claude Roger, Maire	Josiane Marchand, Directrice générale et sec.-trésorière

16- CPTAQ – APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION DE LA COMPAGNIE 9146-6763 QUÉBEC INC – LOT 3 698 595, RANG SALVAIL NORD
RÉSOLUTION NUMÉRO 197-10-20

Monsieur Jean Provost mentionne un intérêt dans ce dossier et se retire du vote

Considérant que la compagnie 9146-6763 Québec inc demande l'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation non agricole du lot 3 698 595, soit l'exploitation d'une sablière et son chemin d'accès ;

Considérant les autorisations 334042 (2004), 359651 (2009) et 406839 (2014) rendues par la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le lot 3 698 595 ;

Considérant que le lot 3 698 595 est déjà partiellement exploité comme une sablière ;

Considérant qu'il n'existe pas ailleurs sur le territoire de la Municipalité un endroit plus propice à cette pratique, car l'ensemble des sablières du territoire de la Municipalité La Présentation sont implantées dans ce secteur;

Considérant qu'il n'y a pas d'autre emplacement pouvant accueillir cette activité à l'extérieur de la zone agricole, sur le territoire de la Municipalité de La Présentation ;

Considérant que la demande n'implique pas de vendre, de donner ou d'échanger des parties de l'emplacement visé ;

Considérant que le projet n'affectera pas négativement les usages agricoles avoisinants ;

Considérant que le projet ne contrevient à aucun règlement d'urbanisme en vigueur dans la Municipalité;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'appuyer la demande d'autorisation présentée à la CPTAQ par la

compagnie 9146-6763 Québec inc visant l'utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit l'exploitation d'une sablière et son chemin d'accès du lot 3 698 595, rang Salvail Nord.

17- ENTRETIEN DES PATINOIRES – MANDAT POUR LA SAISON HIVERNALE 2020-2021
RÉSOLUTION NUMÉRO 198-10-20

Considérant que la Municipalité désire renouveler le mandat pour l'entretien des patinoires;

Considérant l'offre de services présentez à Stéphane Cournoyer pour effectuer ces travaux pour la saison hivernale 2020-2021;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le contrat de travail signé par Stéphane Cournoyer pour l'entretien des patinoires durant la saison hivernale 2020-2021;

D'autoriser Stéphane Cournoyer à débuter les travaux dès que la température le permettra;

D'autoriser le paiement des honoraires exigés au contrat, au montant de 9 900$, selon les modalités prévues à l'entente, incluant l'entretien de l'anneau de glace.

18- SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE – RECRUTEMENT
RÉSOLUTION NUMÉRO 199-10-20

Considérant que la saison hivernale 2020-2021 arrive à grands pas et que nous aurons besoin de personnel pour la surveillance de la patinoire;

Considérant qu'il y a des postes de surveillant de patinoire de disponibles;

Considérant que les offres d'emploi seront affichées à compter du 9 octobre 2020;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la coordonnatrice des loisirs Valérie Avard et la directrice générale Josiane Marchand de procéder à l'embauche des personnes pour pourvoir les postes affichés, aux conditions mentionnées.

19- DIVERS

19.1 MESURE D'ACCUMULATION DE BOUES DANS LES ÉTANGS AÉRÉS – MANDAT À ÉCHO-TECH H_2O
RÉSOLUTION NUMÉRO 200-10-20

Considérant que la loi nous oblige à mesurer et évaluer les volumes de boues cumulés dans les étangs une fois par année ;

Considérant l'offre de services transmise par Echo-Tech H_2O pour mesurer et obtenir l'analyse complète des boues;

Il est proposé par Geroges Etienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

De mandater Écho-Tech H2O pour effectuer la mesure des boues des étangs aérés, au prix de 1 235$ plus les taxes, ainsi que les 4 prélèvements et les 4 analyses de boues, pour un montant de 3 523$ plus les taxes, tel que décrit dans l'offre de services de l'entreprise, datée du 17 août 2020;

D'autoriser le paiement de la facture relative à ces travaux lorsqu'ils auront été effectués.

20- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 9 septembre 2020,
MRC – Procès-verbal du comité administratif du 16 juin 2020
MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 10 juin 2020
MRC – Résolution numéro 20-08-239 – Carrières et sablières – Redevances – Distribution aux municipalités - Autorisation
MRC – Résolution numéro 20-08-247 – Bandes riveraines – Délégation de compétence -Projet d'entente - Autorisation
MRC – Résolution numéro 20-08-268 – Journée internationale des personnes âgées – 1er octobre 2020 – Proclamation
MRC – Résolution numéro 20-09-273 – Réception des Fêtes – Mandat et lieu – Modification de la résolution numéro CA 20-07-80 - Autorisation
RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 23 septembre 2020
RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 7 octobre 2020
RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 26 août 2020
RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 23 septembre 2020
RIAM – Budget 2021
MAMH – Demande de financement pour la réalisation d'un projet d'acquisition et de consolidation des données des réseaux d'aqueduc et d'égouts et d'analyse des besoins du réseau d'aqueduc
MSSS – Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
Soutien offert aux municipalités quant à la gestion des conséquences liées à la pandémie de la COVID-19
MELCC – Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-MADELEINE
Résolution numéro 2020-09-120 – Adoption du projet de règlement numéro 495-10 modifiant le règlement numéro 495 constituant le plan d'urbanisme de la municipalité de Sainte-Madeleine et assurant la concordance au SAR (TIAM)
VILLE DE SAINT-HYACINTHE
Approbation du règlement numéro 350-113 modifiant les règlements numéros 349 et 350 en ce qui a trait à diverses dispositions

21- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

22- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NUMÉRO 201-10-20

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 53.

_____	_____
Claude Roger	Josiane Marchand
Maire	Directrice générale et sec.-trésorière

En zone scolaire, ralentissez, soyez prudents

À l'approche d'un autobus, soyez vigilants

La trousse d'urgence

Soyez prêt en tout temps pour la maison

Avoir une trousse d'urgence à la maison est important. Elle doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre.

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin les piles et les réserves d'eau.

Articles essentiels à avoir dans la trousse d'urgence

Ayez en tout temps à la maison les articles suivants, idéalement rassemblés dans un sac à dos ou un contenant :

- **Eau potable** – deux litres par personne par jour, pour au moins 3 jours;
- **Nourriture non périssable** – provisions pour au moins 3 jours;
- **Ouvre-boîte manuel**;
- **Radio à piles** – piles de rechange;
- **Lampe frontale ou de poche** – piles de rechange ou lampe à manivelle;
- **Briquet ou allumettes et chandelles**;
- **Trousse de premiers soins** – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Les articles vous permettront, à vous et à votre famille, de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence, le temps qu'arrivent les secours ou que les services essentiels soient rétablis.

URBANISME

STATIONNEMENT INTERDIT EN BORDURE DES ROUTES DURANT LA SAISON HIVERNALE

Veuillez noter qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule en bordure du chemin public, entre minuit et 7 heures du matin, du 1er novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

CETTE INTERDICTION EST LEVÉE
À PARTIR DU 1ER AVRIL.
Une exception s'applique durant le temps des fêtes,
soit les **24, 25, 26 et 31 décembre** ainsi que les **1er et 2 janvier.**

LOISIRS

Cours prêts à rester seuls

Le 1er novembre 2020 de 9 h à 15 h 30, le cours prêts à rester seuls sera donné au centre Synagri, situé au 870, rue Principale à La Présentation. **La présence des parents n'est pas permise à l'intérieur du local, nous vous demandons de laisser l'enfant entrer seul dans le Centre Synagri**. La période du dîner sera de 11 h 30 à 12 h 45 et les jeunes devront retourner à la maison pour le dîner afin de respecter les règles sanitaires. Le cours s'adresse aux jeunes qui ont OBLIGATOIREMENT 9 ans au 1er novembre.

Le coût est de 35$ (incluant le manuel et le certificat). Le nombre d'inscriptions est limité. La place est garantie suite à la réception du paiement et des 2 formulaires complétés. Pour toutes informations et pour inscrire votre enfant veuillez contactez Valérie Avard au 450 796-2317 #1805 ou par courriel au loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca. Votre **adresse courriel est obligatoire** avec l'inscription, car nous vous enverrons des documents à compléter pour suivre le cours. *Un minimum d'inscriptions est requis pour offrir le cours.*

Matériel obligatoire pour le succès de la formation

- Crayons et efface pour l'examen
- 2 bonnes collations , Épipen en cas d'allergie

Vous devez OBLIGATOIREMENT compléter les 2 formulaires disponibles sur le site internet de la Municipalité ou sur la page Facebook de la Municipalité. Il est également possible de vous les faire parvenir par courriel en écrivant à Valérie Avard au loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca. Finalement, vous pouvez vous présentez au bureau municipal pour remplir les formulaires et faire votre inscription.

Concours

Partage ton geste écoresponsable

Semaine de réduction des déchets
DU 19 AU 25 OCTOBRE 2020

Tu fais déjà un geste pour l'environnement, pour réduire ton empreinte écologique, tu aimerais commencer ou en faire plus, c'est le moment de le faire ! Tu pourrais gagner un des 2 paniers cadeaux de *Juliette c'est simple*, une entreprise d'ici !

Quelques idées de geste écoresponsable :

- Utiliser des produits ménagers écologiques
- Acheter usagé
- Acheter en vrac
- Recette anti-gaspillage alimentaire
- Collecte de déchets dans les rues
- Bien plus encore, laissez aller votre imagination !

Pour participer, veuillez envoyer une photo ***avant le 25 octobre minuit*** pour appuyer votre geste écoresponsable soit à l'adresse suivante :

loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca ou bien en message privé de la page Facebook de la municipalité !

Offre d'emploi

Surveillant de la patinoire

(Bienvenue aux personnes retraitées ou aux personnes avec un emploi saisonnier)

Responsabilités :

Surveiller les activités sur les patinoires et l'anneau de glace et dans le local des patineurs, situé au sous-sol du Pavillon des Loisirs, durant les heures d'ouverture;

Faire respecter les règlements; incluant les règles de distanciation sociale

Déneiger toutes les surfaces de glace, les passages pour se rendre aux surfaces ainsi que les entrées du pavillon;

Ménage du local des patineurs; Désinfection des surfaces en lien avec la covid-19

Exigences :

Être autonome, responsable et débrouillard;

Bonne condition physique et tolérance au froid;

Savoir patiner un atout;

Être disponible de 18 h à 22 h les jours de semaine ainsi que la fin de semaine de 10 h à 22 h.

Durée de l'emploi :

Décembre 2020 à mars 2021 (environ)

Nombre d'heures par semaine :

Entre 0 et 20 heures selon la température.

Si l'emploi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae à Valérie Avard

par courriel : loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca
par télécopieur : 450-796-1707
ou au 772, rue Principale, La Présentation,
Québec J0H 1B0

Date limite pour le dépôt d'une candidature : 27 novembre 2020 à 12 h.

Rénovation domiciliaire et petits établissements

Aide financière disponible auprès de la MRC des Maskoutains

Saint-Hyacinthe, le 21 septembre 2020 – Vous êtes propriétaire-occupant, à revenu faible ou modeste ? Vous vivez en milieu rural et devez effectuer des travaux visant à corriger des défectuosités majeures à votre résidence ? Vous pourriez être éligible à une subvention du programme RénoRégion. La MRC des Maskoutains vous invite à adresser une demande au cours des prochaines semaines.

L'aide financière offerte sous forme de subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles qui doivent être de 2 000 $ minimalement, sans toutefois dépasser une somme maximale de 12 000 $ par bénéficiaire. Les résidences éligibles à ce programme sont celles dont la valeur uniformisée, excluant le terrain, est évaluée à 115 000 $ ou moins.

« Le programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec contribue à la relance économique en stimulant un créneau essentiel, c'est-à-dire la rénovation résidentielle. Cet appui permet aux MRC de bien répondre aux besoins en habitation sur leur territoire. », souligne Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe.

Pour soumettre une demande

Les citoyens intéressés trouveront le formulaire d'inscription et des informations sur les critères d'admissibilité et les travaux reconnus aux fins du programme sur le site de la MRC au :
mrcmaskoutains.qc.ca/fiscalité/renovation-domiciliaire.

Dès réception du formulaire, la MRC assurera le suivi du dossier en effectuant les inspections nécessaires, l'accompagnement pour la préparation de devis pour les travaux, le suivi de l'approbation de la demande par la Société d'habitation du Québec, le suivi de la réalisation des projets et l'octroi du financement.

Autres programmes

Vous exploitez un petit commerce au détail ou offrez des services professionnels ou communautaires ? Grâce au programme Petits établissements accessibles (PEA) de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir jusqu'à 15 000 $ en subvention pour rendre votre établissement accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. L'aide financière couvre jusqu'à 75 % du coût des travaux admissibles. Lancé en juin 2018, ce programme de la SHQ est géré par la MRC pour les 16 municipalités rurales du territoire.

La MRC administre également, toujours pour les 16 municipalités rurales du territoire, le programme d'adaptation de domicile (PAD), dont l'objectif est de permettre à une personne présentant un handicap d'accomplir ses activités quotidiennes dans son logement et ainsi favoriser son maintien à domicile.

Pour de plus amples informations sur ces programmes, communiquez avec monsieur Francis Blondeau de la MRC des Maskoutains, au 450 774-3172 afin de laisser vos coordonnées et notre représentant vous contactera afin de valider votre admissibilité et celle des travaux à effectuer.

MRC DES MASKOUTAINS

COMMUNIQUÉS

SARCA

LE DOMAINE ADMINISTRATIF

Le milieu de l'emploi a dû s'adapter à beaucoup de changements en 2020. Peut-être avez-vous eu à vous ajuster et accomplir de nouvelles tâches administratives et informatiques à cause du télétravail ? Il est possible que cette situation ait été positive et qu'elle vous ait fait découvrir des compétences que vous ne vous connaissiez pas ! Si vous avez fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et que vous avez été une référence pour vos collègues de travail, peut-être que les particularités du domaine de l'administration et de l'informatique pourraient vous intéresser.

Intérêts et compétences

Si vous avez un esprit d'analyse et aimez travailler selon des procédures établies, le domaine de l'administration peut convenir à vos intérêts et aptitudes. Dans un bureau, plusieurs postes avec une variété de tâches et de responsabilités peuvent convenir à votre profil. Que ce soit à l'accueil d'une grande entreprise jusqu'à la direction dans la fonction publique, l'administration est au cœur d'une organisation. Avec une même formation, de multiples milieux d'emploi peuvent s'offrir à vous.

Du DEP à l'université

Pour travailler dans un bureau, plusieurs possibilités de formations s'offrent à vous, de la formation professionnelle jusqu'à l'université. Pensons aux diplômes d'études professionnelles (DEP) en secrétariat, en comptabilité ou en soutien informatique. Il y a également les attestations d'études collégiales (AEC) en bureautique ou en finance et comptabilité informatisée par exemple. Renseignez-vous sur les préalables qu'exigent ces types de formations ; il est possible que vous les ayez déjà, ou qu'ils soient rapidement accessibles. Certaines de ces formations sont parfois enseignées à distance ou à temps partiel afin de convenir à vos horaires et responsabilités.

Les conseillers et conseillères des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont disponibles, et ce gratuitement, pour vous accompagner dans ce processus. Avec le projet SARCA Mobile, une conseillère peut même vous rencontrer directement dans votre municipalité.

Communiquez avec Audrey, conseillère en information scolaire et professionnelle,
pour des renseignements ou pour une rencontre.

Audrey Gatineau
audrey.gatineau@cssh.qc.ca || 450 773-8401, poste 6731 || ***Audrey Gatineau Pro***

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe Québec

SERVICE INFIRMIER

Injection de médicaments

Prolia
Vitamine B12
Depo-Provera

Vaccination

Zona
Pneumonie
Grippe
Voyage
Hépatites

Consultez l'équipe de la pharmacie pour tous les détails

*Certains frais et conditions s'appliquent

Accès>pharma
chez Walmart

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6
T 450 796-4006 • F 450 796-4010
pharmacie.jrichard@accespharma.ca
www.accespharma.ca

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.

Oliver L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM
Planificateur financier, conseiller en sécurité financière et conseiller en placement
Gestion de capital Assante ltée
1200 Daniel-Johnson Ouest
4e etage, Bureau 4000
St-Hyacinthe, QC J2S 7K7
Bur : 450.250.0722 | Cell : 450.502.4744
olheureux@assante.com

GESTION DE PATRIMOINE Assante®

LES ENTREPRISES B.J.B inc.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Bureau : 450.796.5795
Steve Joyal Cell : 450.278.5995
Jacques Joyal Cell : 450.771.8600
À VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 35 ANS
FERME - COMMERCE - RÉSIDENCE

Masso-Thérapeute Danny Plante
✣ Réflexologie
✣ Massage · Sur chaise · Suédois · Shiatsu · Pierre chaude · Intramusculaire thérapeutique et spécifique
450 223-9318
654, rue Médiane
La Présentation, QC J0H 1B0
Reçus disponibles

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur
Plusieurs produits disponibles :
Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants
Médicaments d'ordonnance et en vente libre
Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire
5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca
Accès>pharma chez Walmart

Chez Jacques
Depuis 1960
Traiteur • Réception
Restaurant

ESSAYEZ NOTRE FAMEUSE PIZZA !
OUVERT DU MERCREDI AU DIMANCHE
11 H À 14 H & 16 H À 19 H
SERVICE DE TRAITEUR – BUFFET FROID – LOCATION DE SALLE
VASTE CHOIX DE MENUS POUR TOUS LES BUDGETS
450 796-3469
WWW.SALLECHEZJACQUES.COM OU

Clinique Vétérinaire La Présentation
Dre Kateri Charron m.v.
Médecine et chirurgie
pour petits animaux
Sur rendez-vous
447, Petits-Étangs, La Présentation (Québec) J0H 1B0 Tél. : 450 796-1885

USINAGE GÉNÉRAL
MI Mec-Indus inc.
Fabrication et conception ▪ Assemblage mécano-soudé
Acier ▪ Aluminium ▪ Acier inoxydable
450 796.5811 450 223.4454
122, route 137, La Présentation (Québec) J0H 1B0

Ré-mi-art
École de musique
Plus de 40 ans
d'expériences en enseignement
450-796-5002
Diane Rémillard
Diplômée AMQ

DROUIN
FAITES PLACE À L'EFFICACITÉ
Optez pour un service professionnel, personnalisé et dynamique.
Michel Drouin vous offre :
• Une approche humaine et une grande disponibilité
• Une prise en charge complète de la vente de votre maison
• Une visibilité optimale grâce à un vaste réseau
• Un large éventail d'acheteurs sérieux
• Des comptes-rendus rapides à la suite de chaque visite
• Un suivi constant de votre dossier
• Une négociation proactive lors d'offres d'achat
Un allié d'expérience à votre service !
RÉALISEZ L'UNE DES PLUS IMPORTANTES TRANSACTIONS DE VOTRE VIE AVEC CONFIANCE ET TRANQUILLITÉ D'ESPRIT.
MICHEL DROUIN
COURTIER IMMOBILIER
514-296-2085
michel.drouin@remax-quebec.com
www.michel-drouin.com
RE/MAX EXTRA
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX
170, rue Serge-Pepin, Beloeil (Québec) J3G 0K1
Tranquilli-T Courtier participant
Sécuri-T.ca
Intégri-T

Masso-Thérapeute Danny Plante
✣ Réflexologie ✣
Soins des pieds et pédicure
Massage exfoliant
Traitement parafine des mains
450 223-9318

Vente de pièces et
équipements neufs ou usagés
450 796-4000
Agro
SOLUTIONS
agrosolutionsdm.com
625, Rang Salvail Sud, La Présentation

Clinique Dentaire Baril
SERVICES OFFERTS
Dentisterie générale
Dentisterie esthétique
Anesthésie générale
Couronne et prothèse sur implants
Traitement de canal
Extraction de dents de sagesse
Traitement de gencives
Blanchiment
Dr Gabriel Baril
dentaide
Interac
PAIEMENT DIRECT
VISA
(suite 201)
6165, BOUL. LAFRAMBOISE
(ARRONDISSEMENT ST-THOMAS-D'AQUIN)
796-3303

Carrosserie Raymond Laguë
• Débosselage et peinture
• Antirouille
• Voiture de remplacement
• Réparation pour
compagnie d'assurance
Ouvrage garanti
901 Salvail Nord, La Présentation, J0H 1B0
Tél: (450) 796-5774 Fax: (450) 796-1473

De la conception à la livraison !
impressions
KLM
T 450.795.3219 || SF 1.800.322.3219
F 450.795.6122 || C kl@cgocable.ca
125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
Concepteur et imprimeur de votre journal

C P
Cantine
LA PRÉSENTATION
NOUS SOMMES OUVERTS À L'ANNÉE
Salle à dîner intérieure
POUR LES HEURES D'OUVERTURE,
SUIVEZ-NOUS SUR Cantine La Présentation
888, rue Principale, La Présentation | 450 796-4271

Esthétique Guylaine
ÉPILATION -ÉLECTROLYSE-SOIN VISAGE
450 223-0838
1097, RANG SALVAIL SUD, LA PRÉSENTATION, J0H 1B0
Guylaine Lestage propriétaire

PUBLICITÉS

DPa assurances
DESMARAIS | PINSONNEAULT | AVARD

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

3395, rue Picard
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 1H3
Téléphone : **450 250-3321**, poste 22228
Télécopieur : 450 250-4388
Sans frais : 1 800 361-9866
dpaassurances.com

Mario Poirier
Courtier en assurance de dommages
Directeur division agricole
mario.poirier@groupedpa.com

Saint-Hyacinthe I Drummondville I Longueuil

Style Coiffure
ELLE ET LUI

Chantal Dallaire
stylistecoloriste
450.796.4976
597 Gagnon, La Présentation

CENTRE DENTAIRE
Ste-Madeleine

DRE. SYLVIE VALLÉE, DMD
DRE. ANNIE V. BRUNET, DMD

Tél.: 450-795-6101
info@centredentairestemadeleine.ca
www.centredentairestemadeleine.ca
45, de la Promenade, Ste-Madeleine,
Qc, J0H 1S0

EXCAVATION
Licence RBQ # 5665-8107-01
Luc Beauregard inc.
EXCAVATION TRANSPORT DÉMOLITION SABLIÈRE
(450) 796-2426
619, Bas des Étangs
La Présentation J0H 1B0

CLÔTURES Distinction
UNE DIVISION DE RAMPES ET BALCONS PRÉCISION
Plus de 10 ans d'expérience
FRANCIS BÉCHETTE
Bur.: 450 488-0095
Cell.: 514 269-7994
Fax: 450 488-0566
info@cloturesdistinction.com
635 rue Audette, La Présentation Qc. J0H 1B0
VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
Mailles de chaine, bois,
clôtures ornementales, rampes, PVC
www.cloturesdistinction.com
RBQ 5644-3831-01

M.G. Mains d'expert inc.
530, rue Gagnon
La Présentation
R.B.Q. : 5689-8059-01
Caroline Gélinas
Entretien d'espace vert
Bureau : 450 796-1388 • Cell. : 450 501-8813
Jacky Morisette
Entrepreneur Général en rénovation
Mini-excavation et démolition
Réparation de fissure • Drain français
Bassin de rétention
Nivelage de terrain et plus...
Info : 450 502-8813

RAMPES ET BALCONS PRÉCISION
ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ
JONATHAN BÉCHETTE
Bur.: 450 488-0095
Cell.: 514 269-0332
Fax: 450 488-0566
info@balconsprecision.com
635 rue Audette, La Présentation Qc. J0H 1B0
VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
Rampes en aluminium et rampes vitrées
Terrasses en bois - Balcons en fibre de verre
www.balconsprecision.com
RBQ 5644-3831-01

Création En-tête Coiffure
Sophie Croteau
STYLISTE-COLORISTE
764, Principale, La Présentation
450.796.5054